

# CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

## SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

Ce nouveau modèle de MEHARI est commercialisé depuis Décembre 1979 et proposé en deux versions :

- Camionnette 2 places,
- Camionnette 2 + 2 places, (avec aménagement pour banquette arrière).

### I - MOTEUR.

CITROËN, type A 06/635 (602 cm<sup>3</sup>), équipant déjà les véhicules MEHARI 4 x 2.

Alimentation : Semblable à celle des Méhari 4 x 2, sauf :

- Réservoir de carburant, genre Acadiane, fixé sur l'armature côté droit du véhicule, à l'emplacement de la roue de secours des Méhari 4 x 2, et possédant un puits de jauge permettant d'éviter les désamorçages dans les fortes pentes (contenance : 35 litres).

Allumage  
Circuit d'huile  
Circuit d'air

} Identiques à ceux des Méhari 4 x 2

Suspension moteur : Semblable à celle des Méhari 4 x 2, mais à dureté augmentée.

### II - TRANSMISSION DU MOUVEMENT.

Embrayage : Identique à l'embrayage Méhari 4 x 2.

Boîte de vitesses : Ensemble comprenant les fonctions suivantes :

- 4 vitesses avant, pour utilisation courante en deux roues motrices (4 x 2), sur sol de bonne adhérence.
- 3 vitesses avant, par réduction des trois premiers rapports précédents, à l'aide d'un couple de pignons réducteurs (démultiplication = 1/2,64).
- Marche en quatre roues motrices (4 x 4), par crabotage de l'arbre de transmission vers les roues arrière.

#### IMPORTANT :

- Passage de « 4 x 2 » en « 4 x 4 » : le crabotage du pont arrière s'exécute normalement, véhicule en marche, en relevant le pied de l'accélérateur, ainsi que le retour de « 4 x 4 » en « 4 x 2 ».

T.S.V.P.

## NOTE TECHNIQUE

N° 79 - 204 A

Le 18 Décembre 1979

Cette note concerne :

L'ATELIER  
LE MAGASIN  
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

MEHARI 4 x 4

(AY série CE)

NOUVEAU VEHICULE

- **PASSAGE DE LA VITESSE NORMALE ( N ) A LA VITESSE REDUITE ( R )** : Le véhicule étant à l'arrêt complet, relever le pied de l'accélérateur et débrayer, puis pousser le levier de commande.

- Passage de la vitesse réduite ( R ) à la vitesse normale ( N ) : Peut se faire en marche, relever le pied de l'accélérateur et débrayer, puis tirer le levier de commande.

**ATTENTION** : Ne pas utiliser la vitesse réduite en marche en « 4 × 2 ».

- Blocage du différentiel : S'exécute normalement, véhicule en marche, à faible vitesse, ainsi que le déblocage.

### RAPPORTS DE DEMULTIPLICATION

#### a) MARCHE « NORMALE »

Combinaison des vitesses	Rapports B.V. marche normale	Couple conique	Démultiplication totale	Vitesse en km/h à 1000 tr/mn moteur
1	6,0532	8/31	23,4741	4,70
2	3,0892		11,9760	9,21
3	1,9230		0,7457	14,80
4	1,4210		5,5066	20,04
M.AR	6,0532		23,4741	4,70

#### b) MARCHE AVEC REDUCTEUR

Combinaison des vitesses	Rapports B.V. avec réducteur	Couple conique	Démultiplication totale	Vitesse en km/h à 1000 tr/mn moteur
1	16,0256	8/31	62,1118	1,77
2	8,1699		31,7460	3,47
3	5,0864		19,7238	5,59
M.AR	16,0256		62,1118	1,77

Les vitesses théoriques ci-dessus sont données pour des pneumatiques MICHELIN 135 - R 15 XM + S 8, dont la circonférence de roulement est de 1,84 mètre.

Commande des vitesses :

#### a) Partie mécanique intérieure de boîte de vitesses :

- commande des 4 vitesses pour la marche « normale » ( en 4 × 2 ) identique à celle de la MEHARI 4 × 2,
- commande latérale supplémentaire du crabot de passage en 4 × 4 ( côté gauche ),
- seconde commande latérale pour enclenchement de la réduction ( côté droit ).

#### b) Partie mécanique extérieure à la boîte de vitesses :

- 3 commandes séparées, dérivées de commandes MEHARI 4 × 2.

#### Démultiplication hors boîte de vitesses :

Pont arrière contenant le couple conique et le différentiel arrière. Il comporte également les étriers de frein arrière et un dispositif de blocage de différentiel dont la commande manuelle est située entre les sièges avant. La suspension du pont arrière est assurée par trois supports élastiques, comme le groupe motopropulseur, mais avec un support arrière renforcé.

#### Liaison aux roues :

Joints homocinétiques avant et arrière semblables à ceux des MEHARI 4 × 2 mais à étanchéité améliorée, côté roue et sur coulisseau ( équipé de la gaine d'étanchéité LN ).

#### Liaison boîte de vitesses - pont arrière :

Cette transmission, pour entraînement de l'essieu arrière, comporte :

- un arbre de sortie de boîte de vitesses, situé à la partie inférieure arrière de celle-ci,
- un joint de cardan à croisillon, avec mâchoire à coulisse ( côté arbre central ), entraînant l'arbre de transmission central,
- un arbre de transmission, passant dans la plateforme et soutenu par deux paliers « basse fréquence » ( caoutchouc + roulement à billes ),
- un second joint de cardan à croisillon, avec mâchoire à coulisse ( côté pont arrière ).
- un arbre de liaison joint de cardan arrière - pont arrière.

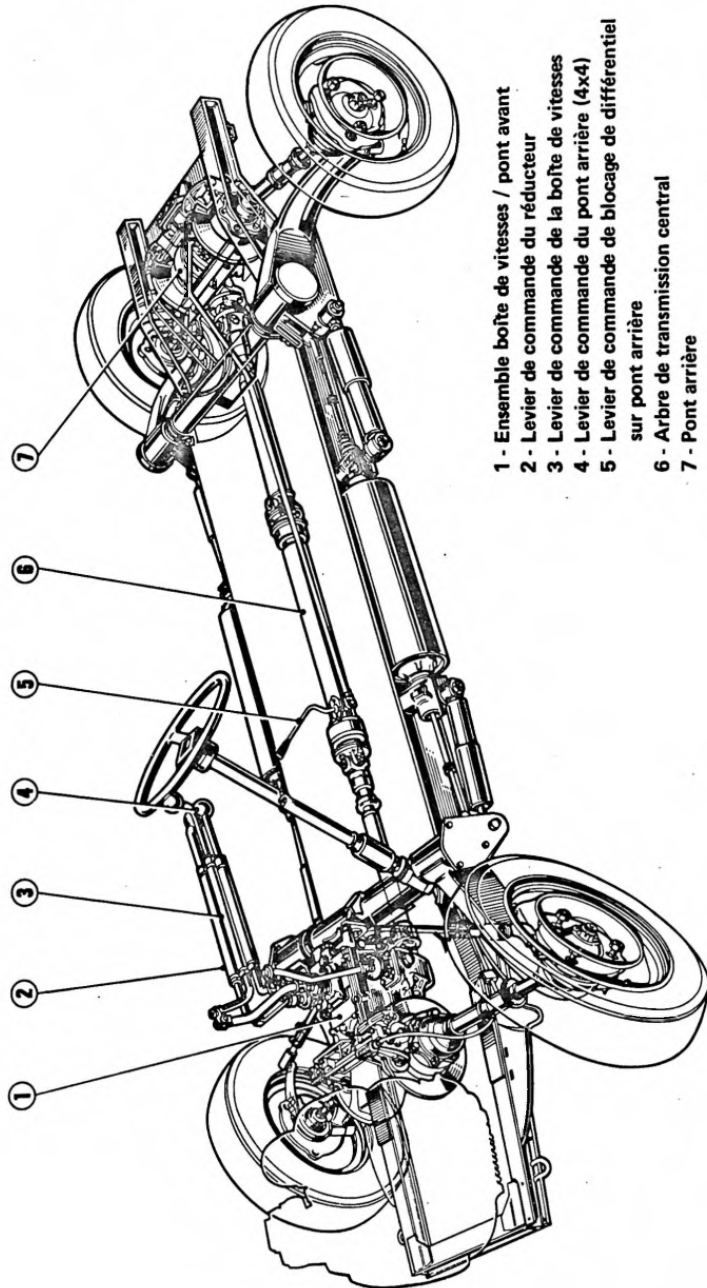
### III - LIAISON AU SOL.

#### Essieu avant :

- Bras spécifiques, avec positionnement des butées permettant une garde au sol augmentée,
- Pivots, fusées et corps d'essieu du type MEHARI, avec adjonction d'écrans de protection contre la boue.
- Moyeux de roue renforcés ( pièce ACADIANE ).

#### Essieu arrière :

- Bras spécifiques, portant un pivot soudé ( identique à ceux de l'essieu avant ), avec positionnement des butées permettant une garde au sol augmentée.
- Fusées identiques à celles de l'essieu avant.
- Corps d'essieu ne différant de celui de la MEHARI 4 × 2 que par la suppression de certains perçages ( passage des tubes de frein arrière et fixation du réservoir de carburant ).
- Moyeux de roue identiques à ceux de l'avant.



- 1 - Ensemble boîte de vitesses / pont avant
- 2 - Levier de commande du réducteur
- 3 - Levier de commande de la boîte de vitesses
- 4 - Levier de commande du pont arrière (4x4)
- 5 - Levier de commande de blocage de différentiel sur pont arrière
- 6 - Arbre de transmission central
- 7 - Pont arrière

#### IV - SUSPENSION.

Du type AMI SUPER BREAK, sauf :

- protection supplémentaire des pots de suspension, pour maintien des gaines d'étanchéité,
- adjonction d'une gorge dans les embouts de réglage des pots,
- leviers d'amortisseurs avant ACADIANE, amortisseurs BOGE (exclusivement),
- emplacement des butées de limitation de débattement modifié, permettant l'augmentation de la garde au sol.

#### V - DIRECTION.

Identique à celle de la MEHARI 4 x 2, sauf :

- volant monobranche noir, type 2 CV 6,
- tube fixe comportant un tirant de liaison, le reliant à l'armature avant,
- protection de l'ensemble de crémaillère contre la boue.

#### VI - FREINAGE (voir schéma page suivante)

Frein principal avant : Identique à MEHARI 4 x 2, mais plaquettes avec témoin d'usure.

Frein principal arrière : Nouveau, par disques et étriers type GS (avec  $\phi$  des disques réduit), plaquettes avec témoin d'usure.

Pédalier - Commande hydraulique : Semblable à MEHARI 4 x 2, avec adjonction d'un limiteur de pression dans le circuit arrière (asservi à la suspension arrière), complété par un indicateur de chute de pression.

Canalisations : Nouvelles pour l'alimentation des freins arrière (sur pont arrière) en passant par l'indicateur de chute de pression et le limiteur de pression.

Frein de secours : Identique à MEHARI 4 x 2, pour les organes de freinage et pour la commande, au niveau du tablier.

Nouveau levier de renvoi avec plafonnier situé sur le longeron gauche de plateforme et nouvelle bielle de liaison entre le renvoi et la commande sur tablier.

#### VII - ROUES ET PNEUS.

Roues - Fixations - Equilibrage : Identiques à MEHARI 4 x 2.

Pneumatiques : MICHELIN 135 - 15 XM + S 8.

Pression de gonflage :

	Avant	Arrière	Secours
Sur route	1,7 bar	1,7 bar	1,9 bar
Sur piste	1,9 bar	1,9 bar	2,1 bars

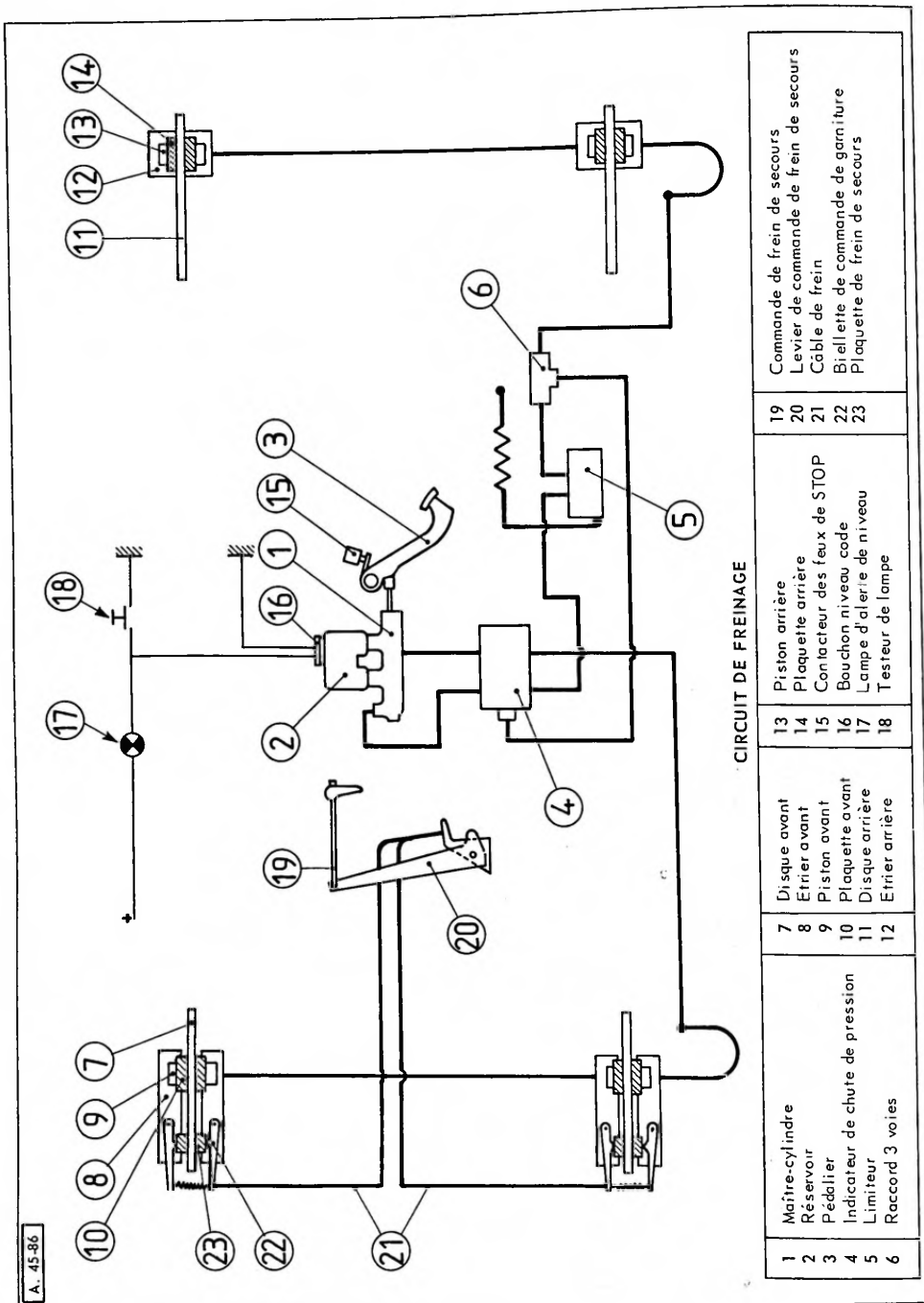
Autres montes autorisées : MICHELIN 135 - 15 X et 135 - 15 Z X.

#### VIII - ELECTRICITE.

Faisceau électrique : Nouveau, par l'alimentation des appareils de tableau de bord et des interrupteurs et témoins de fonctions spécifiques, ainsi que par le changement de modèle de feux arrière et le déplacement du réservoir de carburant.

Appareils de planche de bord :

- Support de compteur recevant le compteur de vitesse (spécifique), le compte-tours, le voltmètre, le récepteur de jauge de carburant, la prise de courant pour baladeuse et les lampes-témoins de :
  - pression d'huile moteur,
  - usure des plaquettes de frein avant et arrière (2 témoins),
  - clignotants,
  - blocage de différentiel,
  - utilisation en 4 x 4.



A. 45-86

## - Autres appareils :

- Interrupteurs de la MEHARI 4 × 2 :
  - Essuie-glace,
  - Lave-glace,
  - Feux de détresse.
- Contrôle du Nivocode (ce dernier étant combiné avec l'indicateur de chute de pression).

## Utilisation en 4 × 4 :

- Compteur horaire d'utilisation en 4 × 4 (situé à gauche du support de compteur).

## Appareils hors planche de bord :

- Interrupteur de commande du témoin d'utilisation du blocage du différentiel (sur pont arrière).
- Interrupteur de commande du témoin et du compteur horaire d'utilisation en 4 × 4 (sur boîte de vitesses).

## Équipement électrique :

- Alternateur 12 V - 390 W.
- Batterie 12 V - 125/25 Ah, avec support spécifique faisant corps avec l'armature avant.

Éclairage - signalisation avant : Identique à Méhari 4 × 2.

Éclairage - signalisation arrière : Nouveau feux arrière, type ACADIANE.

## IX - CARROSSERIE.

**Plate-forme** : Spécifique à Méhari 4 × 4, réalisée en tôle pliée, composée de deux longerons principaux en « I » traverses longitudinales et transversales, en tôle pliée, reliées par soudure. Fermeture du caisson par des tôles supérieure et inférieure soudées (ce qui donne un dessous de plate-forme plat).

Pièces nouvelles, fixées sur la plate-forme :

- renfort intérieur de pare-chocs avant,
- protecteurs tubulaires des pots de suspension,
- protecteur tubulaire sous pont arrière.

**Armatures** : Les armatures avant, centrale et support de façade avant sont modifiées, par rapport aux armatures Méhari 4 × 2.

**Cabine - caisse** : Spécifique Méhari 4 × 4 (tous les éléments sont spécifiques à la Méhari 4 × 4).

**Éléments divers** : - Pare-chocs avant et arrière spécifiques, de type tubulaire.

- Rembardes latérales tubulaires fixées sur le dessus des panneaux de côté.
- Supports de roue de secours situé du côté gauche du véhicule, symétriquement à la position Méhari 4 × 2. (*En option, support articulé sous capot moteur (spécifique), avec bécaille de maintien en position levée et collecteur d'eau avec tube d'écoulement*).
- Attelage de remorque (*en option*) tubulaire, remplaçant le protecteur sous pont arrière.
- Grillages de protection des phares (*en accessoire*).

## X - GARNITURES - SELLERIE.

Armature de capote modifiée, dans la partie avant, démontable au niveau du pied milieu, lui-même renforcé, avec évolution de l'habillage de ce pied milieu.

Capote modifiée, par suppression des découpes inférieures arrière (suppression des ailerons sur panneaux latéraux), adjonction de brides pour maintien des parties arrière et de la partie latérale en position roulée, création d'une poche « kangourou » sous la partie arrière de la capote, permettant le rangement des parties supérieures des portes latérales.